

Tarifs attestation de gravure au laser

De 0,20 ct à 0,50 ct	100 € *
De 0,51 ct à 0,99 ct	150 € *
Plus de 1,00 carat	sur devis

* Ces prix comprennent :

- la gravure au laser sur le rondiste du diamant.
- l'analyse informatique des caractéristiques de la pierre.
- l'inscription dans la base de données PREVAL.

Les étapes de la gravure de votre diamant :



Analyse informatique des caractéristiques de votre diamant.

Cette étape permet d'obtenir de manière scientifique toutes les proportions de votre diamant telles que hauteur de couronne, angle de pavillon, ...



Recherche du point de gravure idéal

Grâce à un logiciel de mesure, le point de gravure idéal est recherché en fonction de plusieurs paramètres tels que la hauteur du rondiste.



La gravure au laser

Cette technique de pointe, est la seule à pouvoir graver un diamant, grâce à sa puissance et à sa très grande précision, pouvant graver à 30 micromètres.



L'attestation de marquage

Elle permet une traçabilité totale et sa corrélation avec la banque de données PREVAL lui confère des avantages importants lors d'un sinistre, et tout particulièrement en cas de vol et recel.

Votre point conseil :

PRÉVAL

Protégez vos diamants et regardez l'avenir avec sérénité



La traçabilité de
vos diamants
grâce à la
gravure au laser

ATTESTATION DE MARQUAGE DIAMANT

L'ATTESTATION DE GRAVURE DIAMANT



Vos diamants ont de la valeur...
...Faites les graver

" Toutes les femmes rêvent secrètement de posséder un jour un diamant, car plus que tout autre chose il exalte la beauté et la féminité de celle qui le porte.

Acheter un diamant, c'est s'offrir un morceau d'éternité. Véritable miracle de la nature remontant aux origines de la terre, chaque achat de diamant est unique".

Que ce soit pour une raison sentimentale ou financière, vous devez de le protéger... Protéger son diamant, c'est lui donner une traçabilité à travers une gravure au laser.

Où peut-on faire graver son diamant ?

Demandez à votre bijoutier joaillier, professionnel du diamant, il pourra accéder à votre demande et vous donner les informations nécessaires au marquage de votre diamant.

Que faire en cas de sinistre ?

- * Déposer une plainte auprès d'un commissariat ou une gendarmerie.
- * Prévenir votre compagnie d'assurance.
- * Signaler à la banque de données nationale PRÉVAL le sinistre :

Par téléphone :



Par E-mail :
vol@preval-france.eu

Pourquoi faire graver son diamant ?

Afin de lui conférer un caractère unique.

Dans le but d'adhérer à une réelle assurance (vol bijoux).

Pour faciliter son inscription à une base de données nationale.

Rendre plus difficile son recel en cas de vol.

Retrouver son propriétaire en cas de vol.

Le confier en toute tranquillité à différents intervenants

(réparation, modification du bijou, expertise, ...).



LA TRAÇABILITÉ...

... LA GARANTIE DE VOTRE SÉRÉNITÉ